



Communiqué de presse

Assainissement de l'ancienne décharge du Pont Rouge

Monthey, le 6 décembre 2011 – **Les travaux préparatoires relatifs à l'assainissement de l'ancienne décharge du Pont Rouge ont débuté au mois de novembre 2011. L'excavation et l'élimination des déchets (70'000 m3) et des terres de contact (environ 50'000 m3) débuteront dans le courant du premier semestre 2012. Les travaux sont planifiés sur une durée de trois ans. Toutes les mesures ont été prises afin d'assurer la sécurité des travailleurs et de la population.**

Cimo, qui a été mandaté par les entreprises du site chimique de Monthey (BASF et Syngenta) pour gérer l'assainissement de l'ancienne décharge du Pont Rouge, dispose depuis le 27 octobre 2011 de toutes les autorisations nécessaires pour lancer les travaux, un projet d'envergure devisé entre 100 et 120 millions de francs. Après les travaux préparatoires, qui ont débuté au mois de novembre 2011, et qui devraient durer environ quatre mois, les travaux d'assainissement pourront réellement commencer : « Le chantier du Pont Rouge est planifié sur trois ans. Près de 120'000 m3 de déchets et de terre de contact vont être excavés », explique Sébastien Meylan, le chef de projet.

Travaux planifiés en trois phases

Les travaux ont été confiés à un consortium d'entreprises spécialisées composé de Marti Infra AG, Zublin Umwelttechnik GmbH, Eneotech Umwelt GmbH et Marti AG Bern. Ces entreprises, qui disposent d'une solide expérience internationale dans le domaine des assainissements, seront placées sous la supervision de Cimo et d'un consultant, la société ERM GmbH.

L'assainissement du site se déroulera en trois étapes :

1. Excavation mécanique des déchets entreposés dans la décharge. Ces travaux se dérouleront sous une halle étanche, légèrement dépressurisée et équipée d'un système de traitement de l'air, qui sera déplacée au fur et à mesure de l'avancement du chantier. Les déchets excavés seront ensuite chargés dans des containers étanches puis acheminés jusqu'à la gare de chargement de Saint-Triphon, avant d'être convoyés jusqu'au lieu de traitement (incinération ou désorption thermique), en Allemagne et en Hollande. Près de 120'000 m3 de déchets et de terre de contact seront éliminés au terme de cette première phase.
2. Traitement de la pollution résiduelle dans le sous-sol selon une méthode qui consistera à injecter de l'air sous pression, puis à aspirer l'air interstitiel afin d'éliminer les polluants volatils et favoriser la dégradation des polluants. Au terme de ces deux premières étapes, la quasi totalité de la source de pollution sera éliminée.
3. Surveillance et analyses du sous-sol pendant le processus de régénération du sous-sol.

En parallèle, le site sera revitalisé. Plusieurs mesures axées sur la mobilité douce seront mises en œuvre, dont un passage sous-voie CFF et un itinéraire cyclable et pédestre. Un projet de réaménagement biologique pour la faune et la flore est aussi à l'étude.

Priorité à la sécurité

La sécurité de l'assainissement constitue une priorité absolue, d'où la décision d'effectuer l'excavation du site au sein d'une halle étanche. Cette dernière sera équipée d'un système de surveillance composé de caméras et de détecteurs de fumées et de chaleur. Afin d'éviter une éventuelle émission de polluants, la halle sera en légère dépression. L'air sera renouvelé en continu et traité au moyen de filtres à poussières et à charbon actif. Enfin, le chantier fera l'objet d'inspections et de contrôles par les services de l'Etat du Valais.

Un système de pompage et de traitement des eaux souterraines a été mis en service en 2009 pour protéger la nappe phréatique à l'aval immédiat du Pont Rouge. Cette installation fonctionnera pendant toute la durée des travaux et jusqu'à ce que les objectifs d'assainissement fixés soient atteints. En parallèle, Cimo prélèvera régulièrement, comme jusqu'à présent, des échantillons de la nappe phréatique afin de surveiller la qualité des eaux souterraines.

Coûts des travaux

Les coûts des travaux d'assainissement sont estimés entre 100 et 120 millions de francs. La réalisation des travaux, conformément aux conditions fixées par le canton, a fait l'objet d'une convention entre l'Etat du Valais et les entreprises du site chimique de Monthey. Au terme de cette convention, les entreprises Cimo, BASF et Syngenta se sont engagées solidairement à financer l'intégralité des travaux d'assainissement.

Responsabilité des sociétés du site de Monthey

Les entreprises BASF et Syngenta assument leur responsabilité envers l'ancienne décharge du Pont Rouge et vont appliquer rapidement les mesures d'assainissement sur la base de solides connaissances en ce qui concerne les sites pollués. Les deux entreprises se fondent sur des standards exigeants en matière de protection de l'homme et de l'environnement ; elles adoptent aussi une approche durable en ce qui concerne la gestion des sites contaminés.

Communication

Cimo s'engage à informer régulièrement la population et les autorités communales sur l'avancée des travaux d'assainissement.

Rappel du contexte

Située au sud-est du site chimique de Monthey, sur les communes de Monthey et, partiellement, de Massongex, la décharge du Pont Rouge a été exploitée par l'industrie chimique entre 1957 et 1979. Environ 70'000 m³ de déchets ont été entreposés sur place, conformément aux connaissances techniques et aux usages en vigueur à l'époque.

Selon le cadastre des sites pollués du Canton du Valais, l'ancienne décharge du Pont Rouge doit être assainie. Les investigations menées depuis 2005 ont confirmé la présence de métaux lourds, de résidus de production chimique et de composés minéraux (matériaux de construction, cendres d'incinération, boues de décanteurs).

Cimo, la technologie au service de l'industrie chimique

Cimo Compagnie industrielle de Monthey SA est opérationnelle depuis le 1^{er} janvier 1997, à Monthey. Propriété de BASF et Syngenta, sous la forme d'une « Joint Venture » entre ces deux partenaires, Cimo offre une large palette de prestations de services hautement spécialisées aux entreprises actives sur le site chimique de Monthey.

Plus d'informations sur le site Internet www.cimo.ch